



Dossier de surendettement et separe non légalement

Par **nitou**, le 17/03/2012 à 14:20

Bonjour,

Marié depuis 25 ans, ma femme m'a quitté il y a quelques mois sans me laisser aucune adresse, a quitté son travail donc aucun moyen de la joindre

j'ai 2000 de paie, 2000 euros de crédits (utilisation de mes cartes de crédit pendant notre mariage, je m'en suis rendue compte quand les lettres huissiers sont arrivés) donc j'ai négocié des échelonnements d'ou ma paie complète qui part...

prêt relais il y a 4 ans pour 200000 euros pour acheter une maison même valeur, maison non vendue, (crise immobilier je suppose étant donné que j'ai divisé par 2 le prix de vente) donc conclusion, saisie de ces maisons en septembre pour une bouchée de pain je suppose je vais déposer un dossier de surendettement compte tenu de tous ces événements, seul bien sur, ai je une chance de l'obtenir, je suis de bonne foi et souhaite régler ce qui doit l'être mais ne peut aller au delà de mes possibilités qui sont d'or et déjà dépassées...

Cordialement,

Par **pat76**, le 17/03/2012 à 17:31

Bonjour

Vous avez fait une main courante pour signaler sa disparition?

Vous avez des enfants mineurs?